

# M<sup>e</sup> Christian Aschauer

## **Admission au barreau :**

1999, Vienne (Autriche)

## **Spécialisation :**

Procédures arbitrales internationales, impliquant entre autres des États et organisations étatiques, notamment dans les domaines de l'énergie, de la télécommunication, des contrats de construction et d'installation, des fusions-acquisitions, des joint-ventures, des contrats de vente internationaux, de la recherche-développement, du transfert de technologies ; représentations dans le cadre de demandes d'annulation ou de procédures d'exécution ; successions internationales.

## **Expérience professionnelle :**

Depuis 2016 Arbitre indépendant  
Depuis 2014 Professeur de droit de l'arbitrage, Université de Graz  
2006 – 2012 Lecteur, Université de Graz  
2000 – 2016 Partenaire du cabinet ARP Andreas Reiner & Partners  
1996 – 1999 Avocat stagiaire, Vienne  
1995 – 1996 Lecteur, Université de Graz  
1991 – 1996 Assistant, Université de Graz

## **Expérience arbitrale :**

Président, arbitre unique et co-arbitre dans des procédures arbitrales nationales et internationales régies par le règlement de l'ICC (Paris), du VIAC (Vienne), de la Camera Arbitrale Nazionale e Internazionale (Milan), du DIS (Cologne), de la CNUDCI (nommé notamment par le Secrétaire général de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye), de la Chambre de commerce de Vienne, de l'Ordre des avocats de Vienne et dans des procédures ad hoc.

## **Formation :**

1997 Doctorat en droit (Université de Graz)  
1993 Maîtrise en droit (Université de Graz)

## **Membre des institutions et associations suivantes :**

ASA Association Suisse de l'Arbitrage  
ArbAut Association autrichienne d'arbitrage  
DIS Institution allemande d'arbitrage  
ICC Austria  
ICC Task Force on emergency arbitrator proceedings  
ICC Working Group on Task Force on Maximizing the Probative Value of Witness Evidence

## **Langues :**

Allemand, anglais, italien, français

## **Année de naissance/nationalité :**

1968/Autriche